

CLASSE MOYENNE

Une discrimination dans les études

Sans surprise, l'INSEE nous rappelle l'importance des catégories professionnelles dans la réussite scolaire : les enfants des enseignants et des cadres réussissent mieux que les enfants de parents n'ayant jamais travaillé de façon régulière et pérenne, derrière les enfants d'ouvriers. Le voisinage scolaire induit les mêmes effets : un enfant a plus de chance de réussir s'il se trouve parmi des enfants d'un niveau social favorisé.

Autrement dit, réussite scolaire, accès aux diplômes, emploi des jeunes dépendent pour une part du milieu social, des catégories socio-professionnelles des ascendants, des revenus...

Lien entre diplôme et emploi

Là aussi, sans surprise, l'INSEE démontre que plus le diplôme est élevé, plus les chances d'insertion augmentent. Mais l'APEC, dans une enquête menée en 2009, précise que 75 % des diplômés ont un père appartenant aux professions intellectuelles (41 %), intermédiaires (18 %) ou aux employés (15 %). On compte très peu d'enfants d'ouvriers, d'agriculteurs ou d'inactifs dans les diplômés d'études supérieures. Pour la



LA RÉUSSITE SCOLAIRE
EST DÉPENDANTE
DU MILIEU SOCIAL
ET SOCIOPROFESSIONNEL
DES PARENTS.

CFE-CGC « on ne peut pas parler de mixité sociale dans l'obtention des diplômes », mais certainement « d'inégalité des chances ».

Le phénomène est aggravé par ce que le sociologue Louis Chauvel appelle le « déclassement scolaire », le fait d'avoir un emploi inférieur à ce que le diplôme aurait donné quelques années plus tôt. Un déclassement qui se fait particulièrement ressentir aujourd'hui au niveau du baccalauréat et des Bac+2. Plus

grave, en 2010, huit mois après leur sortie du système éducatif, seules 64 % de la promotion des Bac+4 et plus ont pu accéder à l'emploi ! L'APEC ajoute qu'une discrimination face à l'emploi se fait ressentir aussi entre les diplômés : les taux d'emploi les plus faibles concernent les universités (56 %) ; les plus forts sont ceux des écoles de commerce et de gestion (70 %). En revanche, les conditions d'emploi des jeunes diplômés se dégradent : seuls 47 % d'entre eux sont en CDI.

L'enjeu de financement des études supérieures

Le CERC, en 2003, l'avait déjà constaté : « le financement public des dépenses d'éducation dans l'enseignement supérieur bénéficie majoritairement aux familles les plus aisées, du fait des différences de taux d'accès ». Plus récemment, on a observé que sur 2 200 000 étudiants en France, 100 000 vivent sous le seuil de pauvreté (650 euros par mois). Dans le même temps, les dépenses obligatoires des étudiants (inscription, logement, restaurant universitaire) subissaient une augmentation de 23 % en cinq ans, alors que les bourses universitaires ne s'accroissaient que de 10 %.

Les enfants des classes moyennes sont particulièrement touchés car ils ne bénéficient pas d'un accès aux logements étudiants, aux bourses attribuées sur critères sociaux, et n'ont pas accès aux emplois étudiants créés au sein des campus.

Des solutions CFE-CGC

- Conseil et orientation renforcés pour les jeunes en échec scolaire.
- Harmonisation des moyens matériels et conditions d'apprentissage entre le public et le privé.
- Formation différée qualifiante pour les jeunes non diplômés.
- Préparation opérationnelle à l'emploi pour les jeunes les moins qualifiés.

- Développement des contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage.
- Infrastructures d'accueil des étudiants adaptées aux pôles de compétence.
- Création de tickets restaurants « étudiants ».
- Bourses de prise en charge des inscriptions dans les grandes écoles.
- Certification des diplômes dans le Répertoire national des certifications professionnelles.

(extraits de la fiche
« Classes moyennes :
les problématiques
d'éducation »
www.cfecgc.org).